



PROGRAMME DE FORMATION

Mercredi 21 juillet
9h-17h (7 heures)
Mévouillons

Gérer les opérations de récolte pour la distillation

Plantes Médicinales
et Aromatiques
Bios

Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez :

- Identifier les différentes étapes d'un chantier de récolte
- Connaître les différents outils existants pour la récolte des PPAM
- Identifier les avantages et inconvénients de chaque outils
- Être capable de choisir le matériel adapté à votre situation
- Utiliser et régler du matériel de récolte adapté
- Organiser un chantier de récolte

Contenu :

- Connaître les points clés pour organiser le chantier de récolte
- Découvrir les différents outils
- Manipuler et régler les outils de récolte, connaître les modifications et réglages à effectuer
- Lister les règles de sécurité à respecter
- Identifier les opérations post-récolte impactant le mode de récolte
- Identifier par la pratique les points de vigilance à anticiper
- Échanger sur les pratiques des participants et relever les erreurs commises ce jour ou sur les fermes des participants à éviter pour trouver les solutions adaptées et identifier les points de vigilance à anticiper

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

- En salle : Projection d'un diaporama. Distribution d'un support technique papier. Échanges avec les participants.
- Exercices pratiques sur site : réalisation d'un ou plusieurs chantiers de récolte. Matériel et outils de récolte de la ferme.

Lieu : Ferme expérimentale Ardema
Hameau de Pelleret
26260 Mévouillons



AGRIBIO 05

Les Agriculteurs BIO des Hautes-Alpes



PLUS D'INFORMATIONS :

Coralie Gaboriau - Agribio 05

07 50 03 74 56 - ppam05@bio-provence.org

INFORMATIONS PRATIQUES

Date limite d'inscription : 17 juillet 2021

Repas : tiré du sac

Intervenant : Pierre-yves Mathonnet,
conseiller spécialisé en PPAM

Responsable de formation : Coralie Gaboriau,
conseillère et animatrice PPAM à Agribio 05

Public ciblé : Producteurs, toutes filières
confondues, souhaitant s'orienter vers une
production de PPAM en AB.

Pré-requis : aucun

Tarif : 22€/heure. Prise en charge par Vivéa
selon son éligibilité (vérifiez la
consommation de votre plafond annuel
auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou
non finançables, contactez-nous.

Validation de la formation : délivrance d'une
attestation individuelle de formation ou
d'une copie de la feuille de présence.

Modalités d'évaluation : En amont : analyse
des besoins. En cours : recueil des attentes
et évaluation de l'atteinte des objectifs. En
fin : évaluation des acquis, évaluation de la
satisfaction à chaud et à froid.

Besoin de vous faire remplacer ? Contactez
votre service de remplacement.

Action réalisée
avec le soutien
financier de :

Territoire choisi
terre d'initiatives
GAL Pays du Grand Briançonnais



Nos talents au service
d'un écodéveloppement

Communauté d'Agglomération
GAP-TALLARD-DURANCE



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

